

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00090

Numéro SIREN : 844 837 500

Nom ou dénomination : SIG ARENA

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 5015

SIG ARENA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 17, boulevard de Dresde – 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 844 837 500

POUVOIR

Je soussignée :

La société SIG ARENA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Dont le siège social est sis 17, boulevard de Dresde – 67000 STRASBOURG
Immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 844 837 500
Représentée par Monsieur Martial BELLON, Président dûment habilité à l'effet des présentes

Constitue, par la présente, comme MANDATAIRE,

Le Cabinet ALEXANDRE LEVY KAHN BRAUN & ASSOCIES

Représenté par Maître Arnaud FRIEDERICH

Avocat au barreau de Strasbourg

12, rue des Pontonniers à 67000 STRASBOURG

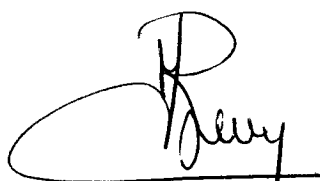
Auquel je confère tous pouvoirs à l'effet de déposer, pour la Société et en son nom, au Greffe du Tribunal compétent, et partout où besoin sera, conformément aux prescriptions de la loi, une déclaration pour requérir son immatriculation, sa modification ou sa radiation au Registre du Commerce et des Sociétés ;

Déposer également toutes déclarations, aux fins d'inscription modificative rectifiant, complétant ou annulant les mentions relatives à la Société devant le Greffe du Tribunal compétent ;

A ces effets, former toutes réquisitions, signer toutes pièces, se faire délivrer tous récépissés et exemplaires des déclarations faites, ainsi que toutes copies et tous certificats, accomplir toutes formalités et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à STRASBOURG

Le 17 décembre 2019



Martial BELLON

Comptes annuels

Période du 01/12/2018 au 30/06/2019

SIG ARENA

11 Boulevard de Dresde
67000 STRASBOURG

APE : 7112b -
Siret : 84483750000017

Ceclipe
conforme
à l'original



 MAZARS

MAZARS-FIDUCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
1 Rue des Arquebusiers

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 15 42 80

Fax : 03 88 37 00 39

Courriel : strasbourg@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20
Etats détaillés	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	24

Rapport de l'Expert Comptable**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SIG ARENA relatifs à l'exercice du 01/12/2018 au 30/06/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 095 992,30
Chiffre d'affaires	14 364,40
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 626,10

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à STRASBOURG

Le 03/12/2019

Pour MAZARS-FIDUCO

Christian EINHORN

Expert-comptable

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours	1 722 513		1 722 513
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 722 513		1 722 513
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	17 237		17 237
Autres créances	250 303		250 303
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	105 940		105 940
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 480		373 480
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 095 992		2 095 992
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan Passif

	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 626
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 626
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	864
Emprunts et dettes financières diverses (3)	586 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800
Dettes fiscales et sociales	4 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	2 093 366
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 095 992
(1) Dont à plus d'un an (a)	586 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 506 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	864
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	14 364
Chiffre d'affaires net	14 364
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	14 364
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	9 924
Impôts, taxes et versements assimilés	500
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 682
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 682
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 258

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	632
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	14 364
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 738
BENEFICE OU PERTE	1 626
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 095 992 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 626 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le projet ARENA prévoit un investissement de 40 627 512 euros.

Cet investissement sera financé comme suit :

- Apports en capital pour un montant total de 1 500 000 euros :

SIG GROUPE :	585 000 € (versement déjà effectué, augmentation de capital en cours)
SIG GROUPE :	180 000 € (augmentation de capital à venir)
CDC :	435 000 € (CNE en juin 2020)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)

- Subventions d'investissement pour un montant total de 17 100 000 euros :

Région Grand Est :	5 900 000 € (délibération du 05/07/2019)
Eurometropole et Ville de Strasbourg :	7 800 000 € (délibération du 29/11/2019)
Département 67 :	3 400 000 € (délibération du 30/09/2019)

- Comptes courants associés pour un montant total de 1 500 000 euros :

CDC :	888 000 € (CNE en Juin 2020)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)

- Emprunts bancaires pour un montant total de 21 000 000 euros (Term sheet signé en décembre 2019)

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg.

L'association ZONA a demandé le retrait du permis à la Ville de Strasbourg. La Ville de Strasbourg a refusé le 17/10/19. L'association ZONA dispose de 2 mois pour effectuer un recours au Tribunal Administratif.

Enfin, SIG ARENA va organiser une mise en concurrence pour la construction du bâtiment au 1er semestre 2020.

En conclusion, la continuité d'exploitation de la société SIG ARENA est assurée puisque le projet ARENA suit son cours, hors recours éventuel.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		1 722 513		1 722 513
Immobilisations corporelles		1 722 513		1 722 513
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		1 722 513		1 722 513

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 722 513		1 722 513
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 722 513		1 722 513
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 267 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 237	17 237	
Autres	250 303	250 303	
Total	267 540	267 540	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 093 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	864	864		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	586 682		586 682	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800	10 800		
Dettes fiscales et sociales	4 005	4 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015	1 491 015		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 093 366	1 506 684	586 682	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	586 682			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 800
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	766 983
BANQUES CHARGES A PAYER	864
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 682
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	500
Total	780 829

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital de SIG ARENA SAS par incorporation des avances consenties par la société SIG GROUPE en avril 2019 d'un montant de 585 000 euros.

Les avances de trésorerie suivantes auront lieu avant la fin de l'année 2019 :

- Subvention Région Grand Est : avance de 400 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 5 900 000 euros selon délibération du 05/07/2019
- Subvention Département 67 : avance de 100 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 3 400 000 euros selon délibération du 30/09/2019
- Subvention Eurométropole et Ville de Strasbourg : avance de 700 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 7 800 000 euros selon délibération du 29/11/2019

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/19
Immobilisations incorporelles			
231000 – IMMOBILISAT. CORPORELLES EN C	1 722 512,52		1 722 512,52
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 722 512,52		1 722 512,52
Immobilisations corporelles	1 722 512,52		1 722 512,52
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	1 722 512,52		1 722 512,52
Stocks			
411000 – CLIENTS COLLECTIF	17 237,28		17 237,28
Clients et comptes rattachés	17 237,28		17 237,28
445620 – TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATI	120 672,01		120 672,01
445860 – TVA SUR FACTURES NON PARVENU	129 630,49		129 630,49
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	250 302,50		250 302,50
Créances	267 539,78		267 539,78
512100 – BQ1	105 940,00		105 940,00
Disponibilités	105 940,00		105 940,00
Trésorerie	105 940,00		105 940,00
ACTIF CIRCULANT	373 479,78		373 479,78
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 095 992,30		2 095 992,30

Bilan détaillé

	Net au 30/06/19
101300 – CAPITAL SOUSCRIT APPELE, VERSE	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00
Résultat de l'exercice	1 626,10
CAPITAUX PROPRES	2 626,10
AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
518600 – BANQUES CHARGES A PAYER	864,42
Découverts et concours bancaires	864,42
455100 – C/C SIG GROUPE	585 000,00
455800 – ASSOCIES – INTERETS COURUS	1 681,88
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	586 681,88
408100 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	10 800,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800,00
444000 – ETAT – IMPOTS SUR LES BENEFICES	632,00
445710 – TVA COLLECTEE TX NORMAL	2 872,88
448600 – ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	500,00
Dettes fiscales et sociales	4 004,88
Dividendes à payer	
404000 – FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	724 032,07
408400 – FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	766 982,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015,02
DETTES	2 093 366,20
TOTAL PASSIF	2 095 992,30

Compte de résultat détaillé

	du 01/12/18 au 30/06/19 7 mois
Total ventes de marchandises	
706000 – PRESTATIONS DE SERVICES TX NORMAL	14 364,40
Prestation services France	14 364,40
Total production	14 364,40
Produits d'exploitation	14 364,40
622600 – HONORAIRES	9 000,00
627000 – SERVICES BANCAIRES	924,42
Autres achats & charges externes	9 924,42
635110 – CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	500,00
Impôts, taxes et vers. assim.	500,00
Charges d'exploitation	10 424,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 939,98
661500 – INTERETS DES COMPTES COURANTS	1 681,88
Charges financières	1 681,88
Résultat financier	-1 681,88
RESULTAT COURANT	2 258,10
Résultat exceptionnel	
695000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	632,00
Impôts sur les bénéfices	632,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 626,10

Comptes annuels

Période du 01/12/2018 au 30/06/2019

SIG ARENA

11 Boulevard de Dresde
67000 STRASBOURG

APE : 7112b -
Siret : 84483750000017

 **MAZARS**

MAZARS-FIDUCO

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
1 Rue des Arquebusiers

67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 15 42 80

Fax : 03 88 37 00 39

Courriel : strasbourg@mazars.fr

Web :

 Sommaire

Rapport de l'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	19
Autres informations	20
Etats détaillés	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	24

 Rapport de l'Expert Comptable**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SIG ARENA relatifs à l'exercice du 01/12/2018 au 30/06/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 095 992,30
Chiffre d'affaires	14 364,40
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 626,10

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à STRASBOURG

Le 03/12/2019

Pour MAZARS-FIDUCO

Christian EINHORN

Expert-comptable

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours	1 722 513		1 722 513
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 722 513		1 722 513
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	17 237		17 237
Autres créances	250 303		250 303
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	105 940		105 940
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 480		373 480
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 095 992		2 095 992
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan Passif

	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 626
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 626
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	864
Emprunts et dettes financières diverses (3)	586 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800
Dettes fiscales et sociales	4 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	2 093 366
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 095 992
(1) Dont à plus d'un an (a)	586 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 506 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	864
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	14 364
Chiffre d'affaires net	14 364
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	14 364
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	9 924
Impôts, taxes et versements assimilés	500
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 682
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 682
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 258

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	632
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	14 364
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 738
BENEFICE OU PERTE	1 626
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 095 992 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 626 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le projet ARENA prévoit un investissement de 40 627 512 euros.

Cet investissement sera financé comme suit :

- Apports en capital pour un montant total de 1 500 000 euros :

SIG GROUPE :	585 000 € (versement déjà effectué, augmentation de capital en cours)
SIG GROUPE :	180 000 € (augmentation de capital à venir)
CDC :	435 000 € (CNE en juin 2020)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)

- Subventions d'investissement pour un montant total de 17 100 000 euros :

Région Grand Est :	5 900 000 € (délibération du 05/07/2019)
Eurometropole et Ville de Strasbourg :	7 800 000 € (délibération du 29/11/2019)
Département 67 :	3 400 000 € (délibération du 30/09/2019)

- Comptes courants associés pour un montant total de 1 500 000 euros :

CDC :	888 000 € (CNE en Juin 2020)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)

- Emprunts bancaires pour un montant total de 21 000 000 euros (Term sheet signé en décembre 2019)

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg.

L'association ZONA a demandé le retrait du permis à la Ville de Strasbourg. La Ville de Strasbourg a refusé le 17/10/19. L'association ZONA dispose de 2 mois pour effectuer un recours au Tribunal Administratif.

Enfin, SIG ARENA va organiser une mise en concurrence pour la construction du bâtiment au 1er semestre 2020.

En conclusion, la continuité d'exploitation de la société SIG ARENA est assurée puisque le projet ARENA suit son cours, hors recours éventuel.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		1 722 513		1 722 513
Immobilisations corporelles		1 722 513		1 722 513
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		1 722 513		1 722 513

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 722 513		1 722 513
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 722 513		1 722 513
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 267 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 237	17 237	
Autres	250 303	250 303	
Total	267 540	267 540	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 093 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	864	864		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	586 682		586 682	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800	10 800		
Dettes fiscales et sociales	4 005	4 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015	1 491 015		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 093 366	1 506 684	586 682	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	586 682			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 800
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	766 983
BANQUES CHARGES A PAYER	864
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 682
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	500
Total	780 829

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital de SIG ARENA SAS par incorporation des avances consenties par la société SIG GROUPE en avril 2019 d'un montant de 585 000 euros.

Les avances de trésorerie suivantes auront lieu avant la fin de l'année 2019 :

- Subvention Région Grand Est : avance de 400 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 5 900 000 euros selon délibération du 05/07/2019
- Subvention Département 67 : avance de 100 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 3 400 000 euros selon délibération du 30/09/2019
- Subvention Eurométropole et Ville de Strasbourg : avance de 700 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 7 800 000 euros selon délibération du 29/11/2019

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/19
Immobilisations incorporelles			
231000 – IMMOBILISAT. CORPORELLES EN C	1 722 512,52		1 722 512,52
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 722 512,52		1 722 512,52
Immobilisations corporelles	1 722 512,52		1 722 512,52
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	1 722 512,52		1 722 512,52
Stocks			
411000 – CLIENTS COLLECTIF	17 237,28		17 237,28
Clients et comptes rattachés	17 237,28		17 237,28
445620 – TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILISATI	120 672,01		120 672,01
445860 – TVA SUR FACTURES NON PARVENU	129 630,49		129 630,49
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	250 302,50		250 302,50
Créances	267 539,78		267 539,78
512100 – BQ1	105 940,00		105 940,00
Disponibilités	105 940,00		105 940,00
Trésorerie	105 940,00		105 940,00
ACTIF CIRCULANT	373 479,78		373 479,78
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	2 095 992,30		2 095 992,30

Bilan détaillé

	Net au 30/06/19
101300 – CAPITAL SOUSCRIT APPELE, VERSE	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00
Résultat de l'exercice	1 626,10
CAPITAUX PROPRES	2 626,10
AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
518600 – BANQUES CHARGES A PAYER	864,42
Découverts et concours bancaires	864,42
455100 – C/C SIG GROUPE	585 000,00
455800 – ASSOCIES – INTERETS COURUS	1 681,88
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	586 681,88
408100 – FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	10 800,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800,00
444000 – ETAT – IMPOTS SUR LES BENEFICES	632,00
445710 – TVA COLLECTEE TX NORMAL	2 872,88
448600 – ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	500,00
Dettes fiscales et sociales	4 004,88
Dividendes à payer	
404000 – FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	724 032,07
408400 – FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	766 982,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015,02
DETTES	2 093 366,20
TOTAL PASSIF	2 095 992,30

Compte de résultat détaillé

	du 01/12/18 au 30/06/19 7 mois
Total ventes de marchandises	
706000 – PRESTATIONS DE SERVICES TX NORMAL	14 364,40
Prestation services France	14 364,40
Total production	14 364,40
Produits d'exploitation	14 364,40
622600 – HONORAIRES	9 000,00
627000 – SERVICES BANCAIRES	924,42
Autres achats & charges externes	9 924,42
635110 – CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIAL	500,00
Impôts, taxes et vers. assim.	500,00
Charges d'exploitation	10 424,42
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 939,98
661500 – INTERETS DES COMPTES COURANTS	1 681,88
Charges financières	1 681,88
Résultat financier	-1 681,88
RESULTAT COURANT	2 258,10
Résultat exceptionnel	
695000 – IMPOTS SUR LES BENEFICES	632,00
Impôts sur les bénéfices	632,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 626,10

SIG ARENA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 juin 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2019)

Aux associés
SIG ARENA
17, Boulevard De Dresde
67000 Strasbourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIG ARENA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant le projet ARENA porté par SIG ARENA.

PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Centre d'Affaires Urbania, 230 avenue de Colmar, CS 90240, 67089 Strasbourg Cedex
Téléphone: +33 (0)3 88 45 55 50, Fax: +33 (0)3 88 45 55 51, www.entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 811 599 406. TVA n° FR 86 811 599 406 Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Peronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

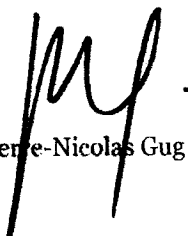
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 11 décembre 2019

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre-Nicolas Gug

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours	1 722 513		1 722 513
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 722 513		1 722 513
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	17 237		17 237
Autres créances	250 303		250 303
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	105 940		105 940
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 480		373 480
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
TOTAL GENERAL	2 095 992		2 095 992
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan Passif

	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 626
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 626
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	864
Emprunts et dettes financières diverses (3)	586 682
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800
Dettes fiscales et sociales	4 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	2 093 366
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	2 095 992
(1) Dont à plus d'un an (a)	586 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 506 684
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	864
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	14 364
Chiffre d'affaires net	14 364
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	14 364
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	9 924
Impôts, taxes et versements assimilés	500
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 424
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
Produits financiers	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 682
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 682
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-IV+V-VI)	2 258

Compte de résultat (suite)

	30/06/2019
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	632
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	14 364
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 738
BENEFICE OU PERTE	1 626
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SIG ARENA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 095 992 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 626 euros.

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 01/12/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le projet ARENA prévoit un investissement de 40 627 512 euros.

Cet investissement sera financé comme suit :

- Apports en capital pour un montant total de 1 500 000 euros :

SIG GROUPE :	585 000 € (versement déjà effectué, augmentation de capital en cours)
SIG GROUPE :	180 000 € (augmentation de capital à venir)
CDC :	435 000 € (CNE en juin 2020)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)
Investisseur privé :	75 000 € (augmentation de capital à venir)

- Subventions d'investissement pour un montant total de 17 100 000 euros :

Région Grand Est :	5 900 000 € (délibération du 05/07/2019)
Eurometropole et Ville de Strasbourg :	7 800 000 € (délibération du 29/11/2019)
Département 67 :	3 400 000 € (délibération du 30/09/2019)

- Comptes courants associés pour un montant total de 1 500 000 euros :

CDC :	888 000 € (CNE en Juin 2020)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)
Investisseur privé :	153 000 € (versement à venir)

- Emprunts bancaires pour un montant total de 21 000 000 euros (Term sheet signé en décembre 2019)

L'Eurométropole a délibéré favorablement le 29 novembre 2019 pour une promesse de bail emphytéotique administratif au profit de la SIG ARENA dans le cadre du projet de réalisation d'une ARENA sis Boulevard de Dresde à Strasbourg.

L'association ZONA a demandé le retrait du permis à la Ville de Strasbourg. La Ville de Strasbourg a refusé le 17/10/19. L'association ZONA dispose de 2 mois pour effectuer un recours au Tribunal Administratif.

Enfin, SIG ARENA va organiser une mise en concurrence pour la construction du bâtiment au 1er semestre 2020.

En conclusion, la continuité d'exploitation de la société SIG ARENA est assurée puisque le projet ARENA suit son cours, hors recours éventuel.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes		1 722 513		1 722 513
Immobilisations corporelles		1 722 513		1 722 513
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		1 722 513		1 722 513

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 722 513		1 722 513
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 722 513		1 722 513
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 267 540 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 237	17 237	
Autres	250 303	250 303	
Total	267 540	267 540	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	100	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 093 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	864	864		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	586 682		586 682	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 800	10 800		
Dettes fiscales et sociales	4 005	4 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 491 015	1 491 015		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 093 366	1 506 684	586 682	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	586 682			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	10 800
FOURNISSEURS IMMOB. FACT. NON PARVE	766 983
BANQUES CHARGES A PAYER	864
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 682
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	500
Total	780 829

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital de SIG ARENA SAS par incorporation des avances consenties par la société SIG GROUPE en avril 2019 d'un montant de 585 000 euros.

Les avances de trésorerie suivantes auront lieu avant la fin de l'année 2019 :

- Subvention Région Grand Est : avance de 400 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 5 900 000 euros selon délibération du 05/07/2019
- Subvention Département 67 : avance de 100 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 3 400 000 euros selon délibération du 30/09/2019
- Subvention Eurométropole et Ville de Strasbourg : avance de 700 000 euros sur un total de subventions à recevoir de 7 800 000 euros selon délibération du 29/11/2019



SIG ARENA

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale Ordinaire
le 30 décembre 2019 à 18H00

L'an deux mille dix-neuf,

Le trente décembre,

A dix-huit heures,

L'Assemblée Générale Ordinaire de SIG ARENA, Société par Actions Simplifiées, s'est réunie au siège social, 17 Boulevard de Dresde, à STRASBOURG (67000) sur convocation du Président.

Sont présents et ont signé la feuille de présence de présence :

- La SASP SIG STRASBOURG, représentée par Monsieur Bernard BRAUN, membre du Directoire, représentant 0,08% du Capital (45/58.600 actions)
- La SAS SIG GROUPE, représentée par Monsieur Martial BELLON, son Président, représentant 99,02% du Capital (58.555/58.600 actions)

Sont régulièrement représentés : /

Sont absents : /

Assistent à la réunion : /

Invité à la réunion et présent :

- Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL, cadre permanent de la SIG STRASBOURG SASP

Invités à la réunion et excusés :

- Monsieur Pierre-Nicolas GUG et Monsieur Patrick SICHEL, représentant PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes, Commissaire aux Comptes de la société

Monsieur Martial BELLON préside la séance en qualité de Président de la SAS SIG ARENA.

En application de l'Article 28 des statuts, les décisions collectives ordinaires sont prises à la majorité de la moitié des voix des associés présents et représentés, disposant du droit de vote. Les décisions extraordinaires sont prises à la majorité des 2/3 des voix des associés disposant du droit de vote, présents et représentés.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Le Président constate, d'après la feuille de présence qui sera certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés, au nombre de 2 sur 2, totalisent 58.600 actions sur 58.600 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 58.600 voix, soit plus de cinquante pour cent des actions composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée :

- Monsieur Bernard BRAUN, représentant la SASP SIG STRASBOURG, est proposé comme scrutateur
- Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL est proposé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le bureau ainsi proposé, conformément aux statuts, est accepté par l'ensemble des actionnaires présents ou représentés.

Puis le secrétaire de séance présente à l'Assemblée :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau
- les pouvoirs des actionnaires représentés : /

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

1. Rapport de Gestion du Président pour l'exercice clos le 30 juin 2019
2. Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 juin 2019
3. Approbation des comptes annuels de la Société sur l'exercice clos au 30 juin 2019
4. Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes
5. Proposition d'affectation du résultat
6. Approbation de la conclusion d'un contrat avec la société MBA CONSULTANTS
7. Approbation des Conventions de l'Article L.227-10 du Code du Commerce
8. Désignation de Christian GRASSET au Comité de Direction
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
10. Divers (s'il y a lieu)

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties les rapports et les comptes annuels de l'exercice 2018-2019 tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Comité de Direction au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, au Comité de Direction et au Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Comité de Direction et décide en conséquence que le bénéfice de l'exercice 2018-2019 d'un montant de 1 626.10 €, soit affecté de la manière suivante :

- | | |
|---|------------|
| - Un résultat de | 1 626.10 € |
| - Une somme de | 81.31 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Une somme de | 1 544.79 € |
| affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 1 544.79 € | |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Troisième résolution

Le Comité de Direction a autorisé le 9 décembre 2019, la conclusion d'une convention réglementée avec la société MBA Consultants.

Personnes concernées :

- Monsieur Martial BELLON, Président de SIG ARENA
- Monsieur Martial BELLON, Président de MBA Consultants

L'Assemblée Générale a pris connaissance des conditions du présent contrat décrit dans le Rapport du Président et approuve la conclusion de ce contrat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées entérine le présent rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Conformément à l'Article 20 des Statuts, Monsieur Martial BELLON avait été désigné statutairement en tant que premier Président de la SAS SIG ARENA et pour une durée indéterminée. Par la même occasion, il était désigné Président du Comité de Direction.

Conformément à l'Article 23 des Statuts, le Comité de Direction est composé de 3 à 6 membres, personnes physiques ou morales non associée(s) de la société, nommées membre du Comité de Direction pour une durée de 4 ans, par décision de la collectivité des associés.

Les membres du Comité de Direction sont choisis par les associés en raison de leurs compétences particulières.

L'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2018 avait nommé Monsieur Pierre BURGUN et Monsieur Jean-Luc JAEGER membre du Comité de Direction de la SAS SIG ARENA pour un mandat de 4 ans.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2018, le Comité de Direction de la SAS SIG ARENA était composé de :

1. Monsieur Martial BELLON, Président du Comité de Direction et Président de la société
2. Monsieur Jean-Luc JAEGER, Membre du Comité de Direction
3. Monsieur Pierre BURGUN, Membre du Comité de Direction

Ce Comité de Direction est nommé pour une durée de 4 ans.

L'Assemblée Générale du 30 décembre 2019 décide de nommer Monsieur Christian GRASSET, né le 7 juin 1954 à Strasbourg (67000), de nationalité française, demeurant 30 Avenue de la Forêt Noire à Strasbourg (67000), en tant que membre du Comité de Direction de la SAS SIG ARENA, et ce à compter du 30 décembre 2019, pour un mandat de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, date d'expiration des mandats en cours des membres du Comité de Direction en place.

Cette nomination porte le nombre de membres du Comité de Direction à 4 (le Comité de Direction se compose de 3 membres au moins et de 6 membres au plus).

A compter de ce jour le 30 décembre 2019, le Comité de Direction de la SAS SIG ARENA est composé de :

1. Monsieur Martial BELLON, Président du Comité de Direction et Président de la société
2. Monsieur Jean-Luc JAEGER, Membre du Comité de Direction
3. Monsieur Pierre BURGUN, Membre du Comité de Direction
4. Monsieur Christian GRASSET, Membre du Comité de Direction

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B



SIG ARENA

Sixième résolution

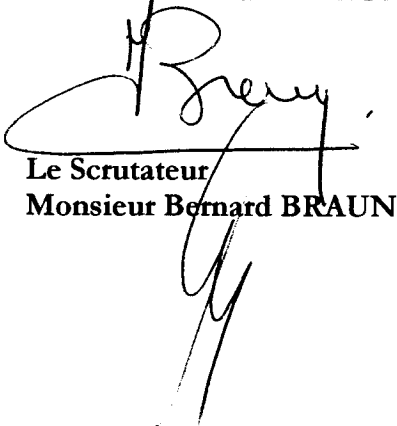
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de délibération pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et consigné au registre prévu par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H00.

Le Président de Séance
Monsieur Martial BELLON



Le Scrutateur
Monsieur Bernard BRAUN

Le Secrétaire
Monsieur Jérôme ROSENSTIEHL



SIG ARENA

17, boulevard de Dresde 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 55 98 55

SIG ARENA Société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €
R.C.S. Strasbourg 844 837 500 - SIRET : 844 837 500 00017 - NACE : 7112B